



GROUPE ECO-CONSTRUCTION 53

*Le groupe **Eco-construction** comprend des artisans et entrepreneurs, des architectes et prescripteurs, des formateurs et accompagnateurs, des fabricants de matériaux, des négociants et des distributeurs, sensibles aux valeurs du développement durable.*

Pour que les projets dans lesquels ils s'engagent, établissent les conditions du partage d'un art de vivre et d'habiter, entre les concepteurs, les constructeurs et les usagers.

Pour que les échanges économiques entre les intervenants de l'acte de construire soient fondés sur le respect mutuel et la valorisation de la qualité du travail.

Les signataires de la charte s'engagent dans leur savoir-être et leur savoir-faire, aux respects des principes suivants :

OBJECTIF TECHNIQUE

La conception, la réalisation, la restauration de bâtiments, et l'apport de conseils techniques dans le respect de l'environnement pour un lieu de vie sain et économe.

OBJECTIF MORAL

La production d'un bâti de qualité qui facilite son appropriation par les usagers et contribue au renforcement du tissu social.

Pour être agréé, dans l'entreprise et dans l'acte de construire, les professionnels doivent faire preuve de leur savoir-faire et du respect des personnes.

Procédures d'entrée et sortie du groupe précisé dans le règlement intérieur du groupe.

INTERETS POUR LES MAITRES D'OUVRAGE

- Qualité et performance des techniques et des matériaux utilisés,
- Garantie de professionnels compétents,
- Références de chantier,
- Conseils dans les choix des matériaux et des travaux.

INTERETS POUR LES PROFESSIONNELS

- Réseau d'artisans de métiers complémentaires,
- Coordination des ressources du groupe pour des chantiers de qualité,
- Espace d'échange, de connaissances et de transmission du savoir entre professionnels partageant les valeurs du bâti écologique.

REFLEXIONS ENVIRONNEMENTALES

- Promotion des matériaux naturels : bois, terre, pierre, chaux, fibres végétales et autres matériaux premiers
- Promotion des techniques ou systèmes ayant un bilan environnemental favorable,
- Attention portée vers le recyclage des matériaux,
- Utilisation de ressources locales et limitation de la production de déchets,
- Réduction des matériaux de synthèses,
- Promotion des énergies propres et renouvelables,
- Limitation des transports.

REFLEXIONS ECONOMIQUES

- Développement économique des filières d'éco construction régionales,
- Retour d'expériences et analyse régulière des réalisations.

COMMUNICATION

- Participation aux foires et salons,
- Formation et information, des professionnels, du public et des écoles...